

Sur fond de contestation, le transfert du CHU de Nantes reporté de 2 ans

Marc Gombeaud

<https://fr.linkedin.com/in/marcgombeaud>

« Faute d’obtenir des réponses et un débat clair (des autorités de santé régionales) nous voulons sortir du milieu local et rechercher un relais politique et syndical national. C’est une démarche d’alerte purement citoyenne pour que demain, en cas de catastrophe, nul ne puisse dire qu’il ne savait pas. » Président du GAELA (Groupement d’Analyse et d’Etudes de Loire-Atlantique)¹, Jean-Claude Guyard dénonce **« les incohérences du projet de transfert du CHU de Nantes dans le site de l’Ile de Nantes. »**² Il n’est pas isolé : certains élus nantais, ainsi que des représentants CGT et CFDT aux établissements du CHU contestent aussi le projet. Et la démarche du GAELA coïncide avec le décalage de 2 ans de l’ouverture du futur établissement.

Ce 4 octobre en effet, un communiqué conjoint du CHU, de la SAMOA et de Nantes Métropole annonçait **« une livraison complète du nouvel hôpital début 2026. »** Soit 1 à 2 ans plus tard que prévu jusque-là, en deux tranches successives (2023 et 2025). Cette décision a fait l’objet d’un débat en conseil municipal dès le lendemain de son annonce. Les élus (d’opposition) de la Droite et du Centre ont dénoncé³ **« un énorme tour de passe-passe. (...) Si nous convenons tous de l’intérêt d’un regroupement des établissements hospitaliers en un même lieu, les obstacles liés au choix du site sur l’Ile de Nantes vont maintenant apparaître un à un. »**

Le GAELA, structure associative et non politique, a rassemblé des spécialistes des problématiques en question dans ce dossier. Ses membres sont médecins, urbanistes, architectes, professeurs d’universités (Nantes et Paris Sorbonne notamment), gestionnaires d’établissements, professionnels et auxiliaires de santé, représentants des usagers de l’Hôpital... **« Un dossier de cette ampleur (on parle aujourd’hui de 1 milliard d’euros hors coûts induits n.d.l.r.) mérite une totale transparence. Notre démarche n’est ni politique, ni partisane, la santé n’étant ni de gauche ni de droite. C’est une démarche d’alerte. Et d’ailleurs depuis nos alertes, l’ouverture du CHU est reportée de 2 ans : aurions-nous raison ? »**

Le GAELA vient de faire parvenir un dossier circonstancié⁴ au ministère de la Santé, à la Région des Pays de la Loire, à Nantes Métropole et aux élus, députés et sénateurs concernés, notamment. Ses représentants pointent des insuffisances nombreuses dans l’étude et la mise en œuvre du projet. Celles-ci affectent les domaines de la sécurité, de l’accessibilité du site, une gestion hasardeuse des réserves foncières, une catastrophe financière annoncée avec plus de 2 milliards de coûts induits qui resteraient à la charge de la métropole nantaise, et un défaut de transparence dans les démarches d’instruction du dossier.

¹ <http://gaela.asso-web.com/>

² <http://gaela.asso-web.com/129+gaela-jui,-2016-alerte-chu.html>

³ <http://gaela.asso-web.com/133+communiquede-presse-udc.html>

⁴ <http://gaela.asso-web.com/132+le-nouveau-document-de-gaela.html>

« Saisi par nos soins, le Premier ministre a transmis notre dossier à Marisol Touraine » explique Jean-Claude Guyard. Par un courrier du 2 mars 2016⁵, cette dernière nous a fait savoir qu'elle l'avait transmis à l'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire 'pour un examen attentif'. Or l'Agence, que nous avons relancée à plusieurs reprises, nous a fait savoir qu'elle 'obéissait aux ordres' et n'avait pas de réponse à nous apporter. » Vérification faite, les services de l'agence ont d'abord assuré ne rien connaître du dossier transmis par la ministre. Puis devant notre insistance et en contradiction avec la demande reçue du ministère, ils nous ont fait savoir qu'à leurs yeux « il incombe aux responsables de Nantes Métropole de répondre à ces observations ».

Des questions restent sans réponse

Pourquoi l'implantation d'une faculté de médecine dans ce nouveau « campus hospitalo-universitaire » ne sera-t-elle étudiée qu'en 2018 ? Comment seront financés les coûts induits du transfert, qui pour l'heure « demeurent dans le flou ? » « Le Centre anticancéreux accueille actuellement 750 VSL par jour » souligne ainsi Jean Renard, Rapporteur général du Conseil de Développement de Nantes Métropole. « Comment ce flux supplémentaire de trafic sera-t-il géré dans l'hypercentre de Nantes ? » Alain Le Hénaff, directeur hospitalier honoraire, souligne que « le transfert d'un bunker de radiothérapie représente un budget de 15 millions d'Euros. Or l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) devra transférer 10 de ces bunkers. »

De la même façon l'oncologue Bernard Le Mével, ancien directeur général du Centre régional de Lutte contre le Cancer, souligne que le cyclotron Arronax⁶ mis en service en 2008 ne pourra être démantelé pour transfert. L'isolement de cet équipement lourd et unique d'un environnement hospitalier sera très pénalisant, notamment pour les projets de coopération internationale actuellement en discussion pour doter la Région d'un centre de référence en radio-immunothérapie des cancers.

Ces questions n'ont pas encore reçu de réponse mais l'ICO s'est vu demander « de présenter très rapidement son dossier architectural de transfert » indique Jean Renard. Et selon Alain Le Hénaff, « les mêmes interrogations subsistent quant aux autres structures associées : Etablissement français du Sang, Centre de Dialyse notamment. »

Certains membres du GAELA sont encore plus préoccupés par les risques de catastrophe naturelle. « Dans un premier temps le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) trahissait un risque d'inondation non négligeable » développe le Pr Jean-Pierre Peyon (Géographie, Université de Nantes). « Une seconde étude a ensuite modifié ce plan. Et aux questions que j'ai posé les services de Nantes Métropole m'ont répondu que 'tout était sous contrôle'. » Or souligne Guy Paichereau, officier de marine marchande en retraite, « la Loire n'est plus draguée depuis 20 ans. Le fond a remonté d'un mètre. » Ces experts, avec le Pr Denis Mercier (Géographie, Université Paris-Sorbonne) craignent donc les effets « d'une marée à 118 de coefficient, associée à de forts vents d'ouest reproduisant la configuration observée à l'occasion de l'épisode Xynthia. » Négliger ces avis concordants, n'est-ce pas faire sciemment l'impasse sur des risques prévisibles pour la sécurité des usagers du CHU et la résilience urbaine ?

⁵ <http://gaela.asso-web.com/uploaded/reponse-marisol.pdf>

⁶ <http://www.chu-nantes.fr/le-cyclotron-arronax-20004.kjsp>

Ces alarmes ne sont pas nouvelles. En décembre 2010 une centaine de professionnels de santé les soulevaient dans une lettre ouverte⁷ aux pouvoirs publics.

A l'horizon 2030 soit 4 ans après l'ouverture programmée du CHU, la métropole comptera 100 000 habitants de plus. Le projet actuel prévoit d'y accueillir « *1 million de venues par an* » pour soins ambulatoires et explorations fonctionnelles. Ces prévisions sont supposées tenir compte de la priorité donnée aux soins ambulatoires, comme expliqué en mars 2015 par Marisol Touraine lorsqu'elle a présenté devant l'Assemblée nationale son « *Projet de loi de modernisation du système de santé* ».

Pour accueillir ces patients, mais aussi 8 000 personnels et éventuellement un millier d'étudiants, 1 200 places de stationnement sont prévues sur l'emprise du site. Certes une ligne de tramway en site propre sera implantée à l'intérieur du CHU. Pourtant les patients fatigués, âgés ou handicapés devront-ils se rendre en tramway ou à vélo à leurs séances de dialyse ou de chimiothérapie? Sachant que 77% d'entre eux viendront de l'extérieur de la métropole, la question n'est pas anecdotique.

Avant même le 1^{er} coup de pioche enfin, Nantes Métropole – apparemment consciente de l'exiguïté des réserves foncières du projet actuel, évoque pour la première fois⁸ la possibilité de trois sites secondaires pour accompagner le développement du « site hospitalier unique » dont elle est porteuse. Trois sites soit dit en passant, qui tous ne seront accessibles que par des ponts.

Politiques, représentants des usagers, syndicats de travailleurs et groupes d'experts demandent donc aujourd'hui une réévaluation au fond du projet, auquel ils reprochent d'être porteur « *d'une approche plus urbanistique que de santé publique* ».

⁷ <http://gaela.asso-web.com/105+lettre-ouverte-dec-2010.html>

⁸ <http://gaela.asso-web.com/uploaded/lettre-robert.pdf>